



## Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 312-2019  
Type d'intervention: Interpellation  
Motion ayant valeur de directive:   
N° d'affaire: 2019.RRGR.385

Déposée le: 10.12.2019

Motion de groupe: Non  
Motion de commission: Non  
Déposée par: Freudiger (Langenthal, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non  
Urgence accordée:

N° d'ACE: 230/2020 du 11 mars 2020  
Direction: Direction de la sécurité  
Classification: –



### Dialogue d'égal à égal entre l'exécutif communal et l'exécutif cantonal ?

En novembre 2018, les exécutifs de la Ville et du canton de Berne se sont manifestement rencontrés et ont notamment parlé de la visibilité du service de sécurité de la Reitschule. D'après la presse, une proposition en ce sens a été soumise à l'examen de l'exécutif de la Ville de Berne. Huit mois plus tard, en août 2019, le directeur de la POM, qui n'avait toujours pas obtenu de réponse de l'exécutif cantonal, l'a relancé par écrit. Trois autres mois se sont écoulés, jusqu'en novembre 2019 où le Conseil-exécutif a adressé – toujours d'après la presse – un courrier à l'exécutif de la Ville de Berne dans lequel il tenait notamment les propos suivants : « Le Conseil-exécutif est surpris de la passivité avec laquelle l'exécutif de la Ville de Berne semble traiter cet important dossier » (*BZ* du 23 novembre 2019 [traduction]). Il y a plus d'un an, le maire de Berne, interrogé par les médias, avait déclaré qu'il ne souhaitait pas discuter de la question par voie de presse mais « directement avec le Conseil-exécutif dans le cadre d'un dialogue partenarial » [traduction]. Dans ce contexte, nous serions curieux de savoir si un tel échange a fini par avoir lieu et, dans la négative, ce que pense le Conseil-exécutif de l'absence évidente de volonté du maire de discuter.

Il semble globalement que la ville de Berne assiste à une hausse de la propension à la violence : dans la nuit du 23 au 24 novembre 2019, la police a dû intervenir face à l'occupation d'un immeuble situé sur la Laupenstrasse. Six agent-e-s de police ont été blessé-e-s. Les forces de

l'ordre ont même dû menacer de recourir aux armes (*BZ* du 25 novembre 2019). Sur ce point, nous souhaiterions savoir quelles pourraient être les possibilités d'amélioration de la responsabilité stratégique des forces de l'ordre.

Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. Est-il vrai qu'à ce jour (10 décembre 2019), le conseil communal de la Ville de Berne n'a toujours pas fait part de sa position ni sur la lettre du directeur de la POM d'août 2019 ni sur celle du Conseil-exécutif de novembre 2019 ?
2. Le conseil communal de la Ville de Berne a-t-il pris position autrement – par exemple dans le cadre de leur échange continu (« dialogue partenarial ») – sur les lettres du directeur de la POM et du Conseil-exécutif ?
3. Est-il vrai que des représentants et représentantes du conseil communal ont pris contact avec des organes de la Police cantonale, mais que contrairement aux instructions reçues, ils n'ont pas rendu compte de la discussion au Conseil-exécutif ? Si oui, comment interpréter politiquement un comportement qui, venant d'un exécutif communal, ne tient manifestement pas compte des niveaux hiérarchiques quant à la communication ?
4. Quelles conséquences politiques et/ou juridiques le Conseil-exécutif entend-il tirer si le conseil communal de la Ville de Berne continue de refuser toute discussion avec le Conseil-exécutif en ce qui concerne la Reitschule ?
5. Quelles options stratégiques seraient envisageables pour la Ville de Berne, du point de vue du Conseil-exécutif, pour éviter que des incidents comme celui de la nuit du 24 novembre 2019 ne se reproduisent ou pour permettre qu'ils soient résolus sans que des agents et agentes de police ne soient blessés ?

### Réponse du Conseil-exécutif

1.

Oui, c'est exact. Au 10 décembre 2019, le Conseil-exécutif n'avait encore reçu aucune prise de position.

2.

En date du 12 décembre 2019, le conseil communal de la ville de Berne a rédigé une réponse (parvenue à la Chancellerie d'Etat le 17 décembre 2019) aux lettres que lui avaient adressées le directeur de la sécurité le 7 août 2019 et le Conseil-exécutif le 6 novembre 2019. A l'initiative de la Direction de la sécurité, une discussion a eu lieu le 24 janvier 2020 entre le directeur de la sécurité et le maire de la ville de Berne.

3.

La ville de Berne n'a ni informé ni consulté la Police cantonale (POCA) en lien avec les négociations qu'elle a menées avec l'association gérant la Reitschule (*Interessengemeinschaft Kulturraum Reitschule, IKuR*) concernant le contrat de prestations 2020-2023 et le plan de sécurité afférent. La POCA ne pouvait donc informer le Conseil-exécutif à ce sujet.

4.

Selon la législation sur la police, c'est avant tout la ville de Berne, en tant que collectivité publique, qui est responsable de la sécurité sur son territoire et, par conséquent, sur le site de la Reitschule. Le Conseil-exécutif souligne l'importance d'une bonne collaboration et d'un dialogue ouvert entre les acteurs impliqués.

5.

Le Conseil-exécutif souhaiterait que le conseil communal de la ville de Berne condamne clairement et fermement toute violence dirigée contre des fonctionnaires.

Il estime que la situation sécuritaire est intenable dans le périmètre de la Reitschule et de la Schützenmatte. Sur le plan opérationnel, les aspects suivants doivent être réglés :

L'IKuR est responsable du service de sécurité. Elle doit veiller à ce que ce dernier soit identifiable, remplisse son rôle et soit disposé à collaborer avec la police. Il est inadmissible que l'IKuR ou le service de sécurité refusent d'accomplir un exercice d'évacuation avec la police, qui coordonne l'intervention. Seuls des exercices pratiques permettent de mettre au point la collaboration afin que l'intégrité physique du public, souvent très jeune, puisse être préservée en cas de danger (incendie, terrorisme, fusillade, etc.).

Les soirées de forte affluence, le public de la Reitschule compte quelque 2000 personnes. D'après les informations transmises au directeur de la sécurité par le corps des sapeurs-pompiers, les visites – toujours annoncées au préalable – montrent que la Reitschule est bien préparée s'agissant du respect des prescriptions de la police du feu : les issues de secours sont libres et signalées et les systèmes de détection d'incendie sont installés. Ce constat est réjouissant et mérite d'être relevé. Le Conseil-exécutif juge d'autant plus regrettable qu'un temps précieux et des informations importantes soient perdus, par exemple dans le cas où des personnes seraient enfermées lors d'un incendie ou d'une fusillade, faute d'exercice et de volonté de coopérer avec la POCA en vue de la coordination de l'intervention. Une amélioration de la situation n'est possible que si toutes les parties en présence unissent leurs efforts dans ce but – et il y va de leur propre intérêt. A cet effet, le Conseil-exécutif compte sur la collaboration constructive des autorités de la ville et des institutions sociales, mais aussi et surtout des responsables de la Reitschule.

Par ailleurs, on constate malheureusement une criminalité élevée dans le périmètre de la Schützenmatte et de la Reitschule (trafic de stupéfiants, vol et brigandage). Une partie des victimes sont des adolescents, auxquels s'appliquent des conditions particulières en matière de protection de la jeunesse. En 2019 comme en 2018, le nombre d'infractions enregistrées à la Schützenmatte a fortement augmenté par rapport à l'année précédente<sup>1</sup>, sans compter que les chiffres noirs sont très élevés, comme le suggèrent certains indices. La POCA informe régulièrement les autorités de la ville de Berne – le maire, le directeur de la sécurité et le conseil communal – de son évaluation de la situation en matière de sécurité, de ses préoccupations à ce sujet et de ses recommandations. En définitive, c'est avant tout la ville de Berne, en tant que collectivité publique, qui est responsable de la sécurité sur son territoire.

Dans la situation actuelle, la POCA doit fréquemment intervenir. Elle le fait d'office, en vertu de mandats du conseil communal (lutte contre le trafic de stupéfiants dans le périmètre de la

---

<sup>1</sup> Nombre de brigandages, d'infractions contre l'intégrité sexuelle et de vols: 601 (2017), 875 (2018), 1016 (2019). S'y ajoutent des chiffres noirs très élevés dans toutes les catégories, des infractions à la législation sur les stupéfiants et des infractions à la législation sur les étrangers.

Reitschule et de la Schützenmatte, entre autres) ou à la suite d'appels d'urgence ou de réclamations émanant de riverains souffrant du bruit. La présence et les interventions de la police suscitent régulièrement des réactions violentes de la part de certains groupements présents sur les lieux, à tel point que les membres de la POCA doivent souvent recourir à des moyens de contrainte, ne serait-ce que pour se protéger.

Dans ces circonstances, le Conseil-exécutif estime qu'il incombe également à l'IKuR d'empêcher dorénavant le transport, à l'intérieur de l'établissement, d'objets tels que des engins pyrotechniques, des pavés, des barres de fer et des bouteilles qui servent d'armes contre des policiers et policières. Lors d'interventions de la police ou de débordements, ces objets ont été transportés en grandes quantités sur le toit de la Reitschule depuis l'intérieur, puis dirigés contre des membres de la POCA et d'autres personnes présentes.

Les attaques visant la police, les sapeurs-pompiers ou les secouristes et les obstacles posés à leur action entravent, voire empêchent des interventions destinées notamment à aider et à secourir des personnes en danger, en particulier parmi le public, et menacent ainsi leur sécurité. Or, il s'agit souvent de personnes très jeunes (mineurs âgés de 13 à 18 ans).

A l'instar d'autres restaurants ou établissements culturels disposant d'une terrasse, la Reitschule est responsable de la sécurité du public dans la zone extérieure. Cela ne vaut pas pour toute la Schützenmatte, mais pour la partie située immédiatement devant l'établissement.

Comme exposé précédemment, le Conseil-exécutif entend améliorer la sécurité dans le périmètre de la Reitschule, permettre l'expression de la diversité culturelle dans un cadre sûr et pacifique et désamorcer les discussions politiques à ce sujet.

#### Destinataire

- Grand Conseil